

LE JOURNAL DE QUÉBEC,

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

TAUX DE L'ABONNEMENT: Pour deux mois... 2.00

TAUX DES ANNONCES: Six lignes... 0.05

Le Journal paraît les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine.

Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

Rédacteur-proprétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

Du statu quo en Italie.

Sous ce titre, on lit dans la Gazette de France:

C'est une chose remarquable que la facilité avec laquelle les défenseurs de l'unité italienne ont pris leur parti de la direction imprévue que leurs affaires viennent de recevoir.

Il est vrai que les prophètes ne manquent pas pour nous rassurer; mais c'est justement leur optimisme qui nous effraie.

Quelle ressource, dans une telle occurrence, que de s'écrier: « Si l'Italie est troublée, c'est que nous n'avons pas Rome; c'est que le Saint-Siège n'est pas entièrement dépossédé, c'est que ce pan de manteau, qu'il conserve malgré nous, il ose le partager avec le roi dont nous tenons les biens. »

rautir son indépendance, est-elle notre dernier mot à l'appui du pouvoir temporel? Voilà les questions qui s'imposent à notre attention.

« Tout à coup un mouvement s'est fait à l'horizon: le pouvoir temporel a reparu à cette même place où s'était naguère la reconnaissance du royaume d'Italie; le Piémont s'est vu arrêté court au moment de couronner l'œuvre qu'il avait si facilement menée; l'entrée même de la Bourse sera refusée, dit-on, à son second emprunt. »

« L'indépendance de l'Italie? Certes, nous la voulions autant que qui que ce soit, mais où la placez-vous? Est-ce dans ces entreprises qui ne se sont couvertes de son nom que pour le compromettre, pour favoriser, sous ce masque, la révolution ou la conquête? »

« Vous insinuez souvent que Naples réclame son autonomie, lui destinerez-vous un roi qui, n'étant plus Victor-Emmanuel, ne serait pas François II? Et, si vous voulez de tels projets, depuis quand les avez-vous formés? »

temporel? mais le Pape et le Congrès n'en était pas moins prodige: « Le pouvoir temporel, disait-il, est nécessaire et légitime. »

« A-t-il changé de caractère par cela seul qu'il est accompli? A-t-il cessé de mériter en 1863 la réprobation dont le frappèrent en 1860, le Pape, les évêques et les honnêtes gens? »

« Mais quel que soit, en dépit de tous les obstacles, le dévouement des catholiques, est-ce là un état durable? »

« Voilà pourquoi nous n'ajoutons nulle confiance à des protestations qui n'auraient d'autre effet que de nous fixer dans le statu quo. »

Une dépêche annonce que la reine de Naples a quitté le couvent d'Augsbourg. Voici un article de la Gazette d'Augsbourg, antérieur de 24 heures à la dépêche:

« Ni les terreurs de la révolution, ni les horreurs du siège de Gaète n'avaient pu abattre le courage de la princesse allemande. »

« Après quatre ans d'absence, nous pouvions le revoir. Combien d'épreuves elle avait subies dans cet intervalle! Ce n'était plus la vive et gaie jeune fille d'alors. »

« Et, en effet, le résultat de ses trois mois de séjour à Sainte-Ursule a été bon. La reine a cédé enfin aux prières de son royal cousin et a pris la résolution de rentrer dans la carrière politique, de retourner à Rome. »

« Le discours de la Couronne, dit-il, n'est, sur aucun point, aussi explicite que sur la question romaine. Nos armes, y est-il dit, ont défendu l'indépendance de l'Italie, « sans abandonner le Saint-Père, que notre honneur et nos engagements passés nous obligent de soutenir. »

Les renseignements suivants sur le mariage du prince de Galles ont été communiqués officiellement aux journaux de Londres par le Court-Newsman:

de Galles, S. A. R. débarquera du yacht de S. M. le Victoria and Albert, à Gravesend, où S. A. R. sera reçu par le prince de Galles.

« Nous sommes également autorisés à déclarer que, d'après l'intention de la Reine, dans le courant de l'année, les levers seront tenus au nom de S. M., par le prince de Galles, et les soirées seront tenues, au nom de S. M., par l'une de LL. AA. RR. les princesses, filles de S. M., ou, après son mariage, par la princesse de Galles. »

« L'initiative appartient à un modeste commerçant, épicière retiré des affaires, nommé Bug, et qui, trouvant son nom mal sonnant, a écrit récemment à ses amis un circulaire par lequel il les informait qu'il porterait désormais le nom de « Howard. »

« L'assignation avait été donnée au nom d'Howard. Mais le juge de paix s'est refusé à la lire, prétextant qu'il connaissait un Bug, mais non un Howard. »

« Le juge est resté court. Il n'a pas moins persisté à refuser de laisser plaider l'affaire, et l'épicière appelle aujourd'hui le juge de paix devant une cour supérieure pour déni de justice. »

« Nous sommes autorisés à annoncer que, à l'occasion de l'arrivée dans ce pays de la princesse Alexandra de Danemark avant son mariage, au commencement de mars, avec le prince

Et la vie est si courte, il faut que l'on jouisse Des biens qu'apporte chaque jour!

Allez! N'arrêtez point au seuil de la chambre Où gémit un frère indigent.

Et qu'importe, après tout, qu'un misérable envie Et vos plaisirs et vos honneurs?

Vous n'avez jamais vu, tout près de votre porte, La pèle faim venir s'asseoir;

Riches, connaissez-vous le taudis de la ville Où se cache la pauvreté?

« Les anciens députés ministériels qui, en se séparant de leur parti ont amené sa chute, et qui, en se ralliant au nouveau Ministère, ont assuré son triomphe au début, vont être appelés durant la session sur le point de s'ouvrir à consolider leur œuvre. »

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

« Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

Feuilleton du Journal de Québec

DU 12 FÉVRIER 1863.

ANAÏS D'ARMAINVILLE. (1)

(Suite.)

—L'émouvoir? autant vouloir toucher Robespierre: C'est le pendant exact de Simon, le tyran du roi et de la reine, et le bourreau de leur jeune fils.

—Peut-être qu'en achetant le comte son pesant d'or!...

—Le comte? C'est un vrai républicain, dans le sens le plus mauvais du mot: cruel autant par goût que par habitude.

—Le comte ne répondit plus: la tête cachée dans ses deux mains, elle sanglotait à fendre le cœur.

—Oh! merci, mon ami, s'écria la comtesse attendrie, en lui pressant les mains avec effusion: au milieu de ma douleur, vous seul me soutenez, me ranimez, me consolez: vous modérez mon zèle quelquefois trop ardent, vous me remettez sur la voie quand je vais m'égarer, vous raffermissez mon courage quand il est ébranlé.

—Vous, madame, répliqua Gervais simplement, vous ne me devez rien; mais moi, je dois tout au comte de Vaubray.

—Encore un moment, généreux ami, reprit la comtesse avec un accent de supplication irrésistible. Avant de me quit-

ter, dites-moi, je vous en conjure, quelle est la chance que vous entrevoiez, si vous croyez qu'elle pourra aboutir.

—Voici, madame, ce que je compte faire. Vous vous souvenez de mon domestique Colin, dont vous n'êtes pas à vous louer lors de la visite que vous me fîtes hier.

—Eh bien! que faut-il faire, mon ami? —Etre calme, rester près de votre enfant et me laisser agir.

—Vous avez donc encore quelque espoir? —L'espoir que l'on ne fonde que sur une chance est bien faible; mais enfin, s'il vous est agréable que cette chance soit courue, je m'en chargerai: vous pouvez vous retirer de la scène; mon rôle commence.

—Oh! merci, mon ami, s'écria la comtesse attendrie, en lui pressant les mains avec effusion: au milieu de ma douleur, vous seul me soutenez, me ranimez, me consolez: vous modérez mon zèle quelquefois trop ardent, vous me remettez sur la voie quand je vais m'égarer, vous raffermissez mon courage quand il est ébranlé.

—Vous, madame, répliqua Gervais simplement, vous ne me devez rien; mais moi, je dois tout au comte de Vaubray.

—Encore un moment, généreux ami, reprit la comtesse avec un accent de supplication irrésistible. Avant de me quit-

ter, dites-moi, je vous en conjure, quelle est la chance que vous entrevoiez, si vous croyez qu'elle pourra aboutir.

—Voici, madame, ce que je compte faire. Vous vous souvenez de mon domestique Colin, dont vous n'êtes pas à vous louer lors de la visite que vous me fîtes hier.

—Eh bien! que faut-il faire, mon ami? —Etre calme, rester près de votre enfant et me laisser agir.

—Vous avez donc encore quelque espoir? —L'espoir que l'on ne fonde que sur une chance est bien faible; mais enfin, s'il vous est agréable que cette chance soit courue, je m'en chargerai: vous pouvez vous retirer de la scène; mon rôle commence.

—Oh! merci, mon ami, s'écria la comtesse attendrie, en lui pressant les mains avec effusion: au milieu de ma douleur, vous seul me soutenez, me ranimez, me consolez: vous modérez mon zèle quelquefois trop ardent, vous me remettez sur la voie quand je vais m'égarer, vous raffermissez mon courage quand il est ébranlé.

—Vous, madame, répliqua Gervais simplement, vous ne me devez rien; mais moi, je dois tout au comte de Vaubray.

—Encore un moment, généreux ami, reprit la comtesse avec un accent de supplication irrésistible. Avant de me quit-

jurie, rudoie et bat sous le prétexte le plus futile, et empêche d'épouser Brutus qui, dit-il, n'est qu'un va-nu-pieds, tandis qu'il est, lui, géôlier de la maison de Saint-Lazare; mais en réalité parce que le grossier géôlier ne songe pas au bonheur de sa fille, mais à ses propres aises.

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime! Aussitôt Charles sauvé, nous passons en Angleterre; je suis jeune et n'ai point oublié les leçons du pensionnat: j'imiterai les autres émigrés, et mon travail nous suffira pour vivre. Je suis forte, mon ami, et sachez bien que je le serai doublement quand je travaillerai pour mon mari et mon Edgard.

—Noble cœur, pensa le docteur, ému malgré lui, en entendant ces douces illusions d'amour.

Puis il ajouta tout haut: —Il ne me reste plus, madame, qu'à vous recommander le silence et le calme. Je reviendrai dans quelques heures vous annoncer si le moyen a chance de réussir; et alors nous prendrons quelques autres dispositions que notre succès devra terminer.

—Que Dieu récompense, mon ami, votre noble dévouement! lui dit la comtesse avec émotion pendant qu'il sortait.

—Qu'il protège avant tout ma folle entreprise, répondit à part soi l'incrédule docteur, tandis qu'il se dirigeait vers son garni de la rue de la Pépinière.

—Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

—Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

—Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

—Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

—Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

—Colin! Colin!... » cria Gervais lorsque, après avoir cherché le carabin par tous les coins et recoins de sa modeste demeure, il n'en eut trouvé nulle trace.

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

—Mais l'avenir, madame... —Il n'en est plus pour moi sans mon mari: et je risquerai sa vie pour une misérable somme d'argent!... Qu'importe la pauvreté, si l'on est réuni à celui qu'on aime!

à l'admonester, et entra immédiatement au cœur de la question.

—Colin, dit-il, cours chez ton frère et amène-le moi le plus vite possible. Je suis pressé, et aujourd'hui chaque minute est une heure... Il faut qu'il soit ici dans dix minutes au plus tard.

Le carabin sortit sans mot dire et exécuta, avec toute la promptitude dont il était capable, l'ordre de son maître. Gervais n'en eut pas moins le temps de son retard, et perdit une grosse demi-heure à regarder par la fenêtre si le sévère Brutus ne se dirigeait pas du côté de sa maison.

Enfin, il respira: le pas lourd de Colin, qui montait pesamment l'escalier, lui annonça le retour de son domestique, et, un moment après, un grand et fort garçon, coiffé, comme Colin, du bonnet rouge, à l'œil farouche et à la figure rébarbative, entra dans la chambre: Brutus portait dignement son nom.

Il serra familièrement la main du docteur et se jeta sur une chaise: —Que veux-tu de moi, ami citoyen? lui dit-il.

—J'ai à causer avec toi d'une affaire importante, répondit Gervais en fermant la porte à double tour.

Puis, s'asseyant tout près du républicain, afin de pouvoir mieux parler à voix basse: —Écoute, poursuivit-il, voici en deux mots la chose: un de mes amis est prisonnier à Saint-Lazare. Il doit être exécuté demain: je voudrais le faire évader, ce soir même.

Le front de Brutus se rembrunit. (A continuer.) EMILE DE BONCOURT.

du Ministère actuel, qui, par sa composition, ses tendances, sa modération, les précédents de la plupart de ses membres canadiens, se rapproche plus qu'aucun autre ministère possible de leurs propres tendances et de leurs antécédents. S'ils ont agi avec réflexion en mai dernier, s'ils ont bien compris l'alternative politique si évidente qu'ils embrassent, les Ministères que nous avons eus bien le ministère qui le voulait, la politique qui a été suivie est bien celle que, comme ensemble, ils désiraient voir pratiquer.

En renversant M. Cartier et en élevant M. Sicotte à sa place, ces députés voulaient évidemment rompre et de fait rompaient avec les conservateurs, portaient les libéraux modérés au pouvoir sans absorber complètement dans le parti libéral avancé. Ils ne repoussaient pas l'alliance des libéraux avancés, ils les admettaient au partage inégal du pouvoir, mais ils dominaient dans le Cabinet par son chef, par la majorité de ses membres et par sa signification politique. C'était dans l'ancien parti ministériel et non dans l'ancienne opposition que se recrutait principalement le Ministère, et dans le partage de la conquête commune ceux qui luttaient depuis peu de temps avaient l'avantage sur ceux qui luttaient depuis longtemps. Le ministère nouveau était donc véritablement le ministère de la plénière indépendante qui venait de porter le coup décisif à l'administration Cartier-MacDonald; voter contre lui alors eût été pour elle voter contre elle-même; le renverser, eût été se renverser elle-même.

La politique suivie par le Ministère a été conforme au caractère politique des députés dont nous parlons.

L'Ordre se trompe du tout au tout sur la pensée des députés de l'ancien parti qui ont aidé à renverser le ministère Cartier-MacDonald; jamais il n'est venu à l'idée de ces députés de défaire ce cabinet au profit des hommes qui sont actuellement au pouvoir, et, en les laissant faire, l'année dernière, ils ne se sont en aucune manière engagés pour l'avenir. La fortune en tournant sa roue, a porté au sommet des hommes qui devraient être en bas; mais les lois de la gravitation produisent leurs effets naturels et ce qui doit être en bas descend, quoiqu'on fasse pour l'en empêcher. N'est-ce pas une sanglante ironie que cette appellation de modérés produite à des hommes dont tous les actes portent le caractère de la rançonne, de la vengeance et même de la brutalité. S'ils avaient été si bons, si modérés, si capables, pourquoi se seraient-ils usés si vite?

L'Ordre termine son article par les lignes suivantes:

« Qu'il lui vaille bien y songer: le Ministère actuel renversé, il n'y a de possible qu'un Ministère ultra-conservateur ou un Ministère démocratique, le Ministère qui voulait leur imposer le bill de milice dont ils n'ont pas voulu et qui a doté le pays des bâillottes d'Ottawa, le Ministère qui les ont renversés il y a huit mois, ou le Ministère avancé qu'ils craignent et dont ils ont toujours repoussé l'arène. Entre ces trois Ministères qu'ils choisissent, en se rappelant que le jour où le Ministère Sicotte tombera, ils tomberont véritablement avec lui, et qu'à l'avenir ils seront dominés ou par les anciens ministériels restés fidèles à M. Cartier ou par les libéraux avancés.»

Jusqu'ici nous avons cru que l'Ordre appartenait à l'école démocratique avancée, et nous l'avons cru davantage lorsque nous l'avons vu adopter M. Dorion pour son chef et insister fortement pour sa rentrée au pouvoir; mais, le 9 février 1863, en nous exprimant ses craintes pour l'avenir, il nous met en garde contre deux dangers: celui de tomber entre les mains de M. Cartier, ou cet autre, non moins redoutable, de subir la loi des démocrates avancés dont M. Dorion est le chef patrif et M. Holton le chef récl.

On sait qu'à plusieurs reprises nous avons formellement déclaré qu'il n'avait pas été question du fonds d'amortissement dans la conférence de Québec et que nous attendions en toute sécurité la publication du procès-verbal de cette conférence. Le Mercury soutenait de son côté qu'il avait été question du fonds d'amortissement et attendait aussi la publication des documents; mais aujourd'hui que la session est arrivée, il abandonne sa position première et admet, en autant de mots, qu'il n'est pas question du fonds d'amortissement dans le mémoire signé par les membres de la conférence de Québec.

Mais il affirme, d'un autre côté, que l'omission de toute allusion à un fonds d'amortissement dans les mémoires signés par les membres de Québec ne prouve pas que le sujet n'a pas été pleinement discuté et pris en considération durant les délibérations de la conférence. En cette occasion, les députés du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse n'exprimèrent aucun dissentiment quelconque à l'égard du refus du gouvernement Canadien de prendre en considération tout projet auquel serait attaché un fonds d'amortissement. Les députés impériaux qui plaçaient le projet devant les colonies contenaient une assurance si cordiale de la disposition du gouvernement de Sa Majesté d'aider dans la construction du chemin. Que prouvent les citations, faites par le Mercury, des mémoires adressés par MM. Tilly et Howe au duc de Newcastle? Elles prouvent que dans la discussion des détails de la garantie demandée par le gouvernement impérial, ces deux messieurs essayaient d'obtenir le plus possible pour les provinces qu'ils représentaient, elles ne prouvent rien de plus; et le résultat de leurs efforts, pendant que MM. Sicotte et Howland allaient admirer les merveilles de Paris et initier les journaux de la France au secret de la politique impérial-coloniale, établie à l'évidence qu'ils ont rempli noblement et efficacement leur devoir. Du reste, s'il était vrai qu'il y eût eu entente formellement exprimée dans la conférence de rejeter, coûte que coûte, le fonds d'amortissement, pourquoi MM. Howe, Tilly et Sicotte n'en ont-ils pas parlé soit dans leurs conférences avec le Ministère des Colonies, soit dans leurs mémoires à lui adressés? Pourquoi? parce que cette entente a été imaginée après coup. Nous voudrions bien qu'il n'en fût pas ainsi pour l'honneur de nos hommes publics et la dignité du pays.

Pauvre M. Dessaulles! Il joue de malheur et toutes les infortunes l'atteignent à la fois. Il a vu tomber ses espérances; il voit tomber le ministère, et il regarde de loin dégringoler M. Bureau, son libéral dévoué. Il ne peut pas menacer M. Coupal des foudres du Conseil Législatif; mais il fut spécifique et complet; l'entendement que dans les négociations qui suivraient avec le gouvernement britannique, les représentants des trois Provinces consi-

déreraient toute proposition d'ajouter un fonds d'amortissement aux autres conditions comme une objection insurmontable à l'acceptation de la garantie impériale offerte.

Nous avons déjà constaté qu'il n'y a rien d'écrit dans le procès-verbal de la conférence sur le fonds d'amortissement, et nous sommes bien sûr qu'il n'y a pas même eu d'entente verbale à l'égard de cette dernière question entre les députés des trois provinces. MM. Howe et Tilly parleront bientôt, et nous connaîtrons toute la vérité; mais, en attendant, ne semble-t-il pas étrange au lecteur le moins attentif que des hommes publics, que les représentants de trois pays réunis pour délibérer sur une question d'une importance majeure aient formulé une opinion aussi unanime sur un point aussi capital et ne l'aient pas couché sur le papier, comme ils y ont mis l'acceptation de la proposition impériale contenue dans la dépêche du duc de Newcastle du 12 avril 1862?

Le Mercury nous dit que les dépêches impériales qui plaçaient le projet devant les colonies « contenaient une assurance si cordiale de la disposition du gouvernement de Sa Majesté d'aider les provinces dans la construction du chemin qu'on ne jugea pas convenable d'anticiper des difficultés dont n'avait pas lui-même parlé le Secrétaire des Colonies. » Ce journal voudrait-il nous dire quelles sont les conditions de la garantie stipulées dans la dépêche du duc de Newcastle, car voici les propres mots de cette dépêche: « La nature et l'étendue de la garantie que le gouvernement de Sa Majesté serait prêt à recommander au parlement, devront être déterminées par les détails du plan que les gouvernements provinciaux seront disposés à assier sur la proposition actuelle, et par « l'espèce de garantie » que ceux-ci pourraient offrir. » Est-ce que dans ces mots « l'espèce de garantie » que ceux-ci pourraient offrir, » ne se trouvait pas compris le fonds d'amortissement, comme toute autre condition de garantie que le gouvernement impérial jugerait à propos de demander? Est-ce qu'aussi les députés n'allaient pas à Londres précisément pour discuter et régler toutes ces questions de détail?

Nous n'avons jamais dit, pour notre part, que si le fonds d'amortissement était trop onéreux nos députés devaient l'accepter; mais nous avons affirmé que rien n'avait été stipulé dans la conférence à l'égard de cette question. Nous avons dit encore que nos ministres, en partant pour Londres, devaient présenter le fonds d'amortissement, puisque, dans toutes les circonstances possibles, il avait été exigé des colonies par le gouvernement de l'Empire; que le fonds d'amortissement est l'expression de la volonté des emprunteurs de payer; qu'il est rationnel s'il n'est pas trop onéreux; que dans les conditions offertes par le gouvernement impérial, loin d'être onéreux, il n'était réellement que nominal; que pour le faire accepter, puisque le parlement impérial en voulait un, ne fut-ce que de nom, le gouvernement britannique avait offert des compensations qui devaient le faire accepter à bras ouverts par nos députés, si ceux-ci voulaient sincèrement l'accomplissement du chemin.

N'allons pas oublier que les députés discutèrent, point à point, à Londres avec le duc de Newcastle et M. Gladstone, toutes les conditions de la garantie impériale et qu'ils n'obtinrent que par degré les concessions précieuses que repoussèrent ensuite MM. Sicotte et Howland; que le premier point conquis, fut la remise du fonds d'amortissement à 1872; le second, la distribution du paiement des bons en dix, vingt, trente et quarante ans; le troisième, le placement de ce fonds d'amortissement dans nos propres fonds provinciaux, ou dans tout autre fonds colonial approuvé par nous; le quatrième, et le plus important de tous, le remplacement de la simple garantie impériale en une émission de bons mêmes de l'Empire qui devaient être au moins un et demi pour cent l'intérêt que nous aurions à payer sur le capital emprunté.

Après cela, le Mercury viendra-t-il encore insinuer que les « autorités impériales » n'ont pas répondu, à la lettre, à l'assurance cordiale qu'elles nous donnaient « de la disposition du gouvernement de Sa Majesté d'aider dans la construction du chemin. » Que prouvent les citations, faites par le Mercury, des mémoires adressés par MM. Tilly et Howe au duc de Newcastle? Elles prouvent que dans la discussion des détails de la garantie demandée par le gouvernement impérial, ces deux messieurs essayaient d'obtenir le plus possible pour les provinces qu'ils représentaient, elles ne prouvent rien de plus; et le résultat de leurs efforts, pendant que MM. Sicotte et Howland allaient admirer les merveilles de Paris et initier les journaux de la France au secret de la politique impérial-coloniale, établie à l'évidence qu'ils ont rempli noblement et efficacement leur devoir. Du reste, s'il était vrai qu'il y eût eu entente formellement exprimée dans la conférence de rejeter, coûte que coûte, le fonds d'amortissement, pourquoi MM. Howe, Tilly et Sicotte n'en ont-ils pas parlé soit dans leurs conférences avec le Ministère des Colonies, soit dans leurs mémoires à lui adressés? Pourquoi? parce que cette entente a été imaginée après coup. Nous voudrions bien qu'il n'en fût pas ainsi pour l'honneur de nos hommes publics et la dignité du pays.

Après cela, le Mercury viendra-t-il encore insinuer que les « autorités impériales » n'ont pas répondu, à la lettre, à l'assurance cordiale qu'elles nous donnaient « de la disposition du gouvernement de Sa Majesté d'aider dans la construction du chemin. » Que prouvent les citations, faites par le Mercury, des mémoires adressés par MM. Tilly et Howe au duc de Newcastle? Elles prouvent que dans la discussion des détails de la garantie demandée par le gouvernement impérial, ces deux messieurs essayaient d'obtenir le plus possible pour les provinces qu'ils représentaient, elles ne prouvent rien de plus; et le résultat de leurs efforts, pendant que MM. Sicotte et Howland allaient admirer les merveilles de Paris et initier les journaux de la France au secret de la politique impérial-coloniale, établie à l'évidence qu'ils ont rempli noblement et efficacement leur devoir. Du reste, s'il était vrai qu'il y eût eu entente formellement exprimée dans la conférence de rejeter, coûte que coûte, le fonds d'amortissement, pourquoi MM. Howe, Tilly et Sicotte n'en ont-ils pas parlé soit dans leurs conférences avec le Ministère des Colonies, soit dans leurs mémoires à lui adressés? Pourquoi? parce que cette entente a été imaginée après coup. Nous voudrions bien qu'il n'en fût pas ainsi pour l'honneur de nos hommes publics et la dignité du pays.

Après cela, le Mercury viendra-t-il encore insinuer que les « autorités impériales » n'ont pas répondu, à la lettre, à l'assurance cordiale qu'elles nous donnaient « de la disposition du gouvernement de Sa Majesté d'aider dans la construction du chemin. » Que prouvent les citations, faites par le Mercury, des mémoires adressés par MM. Tilly et Howe au duc de Newcastle? Elles prouvent que dans la discussion des détails de la garantie demandée par le gouvernement impérial, ces deux messieurs essayaient d'obtenir le plus possible pour les provinces qu'ils représentaient, elles ne prouvent rien de plus; et le résultat de leurs efforts, pendant que MM. Sicotte et Howland allaient admirer les merveilles de Paris et initier les journaux de la France au secret de la politique impérial-coloniale, établie à l'évidence qu'ils ont rempli noblement et efficacement leur devoir. Du reste, s'il était vrai qu'il y eût eu entente formellement exprimée dans la conférence de rejeter, coûte que coûte, le fonds d'amortissement, pourquoi MM. Howe, Tilly et Sicotte n'en ont-ils pas parlé soit dans leurs conférences avec le Ministère des Colonies, soit dans leurs mémoires à lui adressés? Pourquoi? parce que cette entente a été imaginée après coup. Nous voudrions bien qu'il n'en fût pas ainsi pour l'honneur de nos hommes publics et la dignité du pays.

Pauvre M. Dessaulles! Il joue de malheur et toutes les infortunes l'atteignent à la fois. Il a vu tomber ses espérances; il voit tomber le ministère, et il regarde de loin dégringoler M. Bureau, son libéral dévoué. Il ne peut pas menacer M. Coupal des foudres du Conseil Législatif; mais il fut spécifique et complet; l'entendement que dans les négociations qui suivraient avec le gouvernement britannique, les représentants des trois Provinces consi-

Mais pourquoi, M. Dessaulles, poussez-vous ce cri de désespoir? Est-ce parce que la cause de M. Bureau est perdue? Tout le monde le croit!

Il y a quelques jours, le Pays écrivait jusqu'au ciel M. Bureau parce que celui-ci ne faisait pas d'opposition à M. Bureau. A cela, nous répondions, que si M. Bureau était sincère lorsqu'il disait tant de choses graves, cet homme, contre M. Bureau, il aurait osé se présenter de nouveau lui-même ou soutenir le candidat qui ferait lutte au nouveau secrétaire provincial, et que rester à l'écart ou travailler pour M. Bureau, c'était déclarer, en termes formels, ainsi que le disait le Herald de Montréal, qu'il avait été un colporteur. Eh! bien, nous avons jugé juste; M. Bureau ne se présente pas, mais il soutient la candidature de M. Coupal, et par là il maintient ses accusations contre M. Bureau.

Le Herald a donc jeté sur la pierre ses spirituelles plaisanteries. Que fera le ministère si M. Bureau, un homme aussi transcendant, est battu à De Lorimier? Il aura recours à la ressource suprême, à ces remèdes que l'on prend pour la vie ou pour la mort; à ces poisons violents qui, en vous sauvant pour le moment s'ils ne vous tuent pas sur le champ même, laissent un système brisé qui vous achemine, à pas encore assez rapides, vers le tombeau: il prendra M. Dessaulles.

M. Dessaulles, c'est de l'acide hydrocyanique dans sa pureté essentielle; c'est un mélange de nicotine, de morphine et d'arsenic. Oh! ministère! si vous voulez mourir, allez M. Dessaulles.

C'est cet après-midi que Son Excellence se rendra, avec le cérémonial ordinaire, à l'hôtel du Parlement, pour ouvrir la 2<sup>e</sup> session du septième parlement du Canada uni.

Comme le Conseil Législatif doit d'abord élire son orateur, il est probable que les discours ne sera pas lu aujourd'hui.

Voici les noms des députés qui étaient arrivés à Québec jusqu'à midi:

MM. Abbott, Allyn, Anderson, Baby, Beauvillain, Benjamin, Beaudreau, Biggar, Blanchet, Bown, Brousseau, Burwell, Cameron, M. C.; Cartier, Cauchon, Chapius, Cockburn, Cowan, Crawford, Dawson, Dorion, A. A.; Drummond, Dufresne, Alexandre, Evanturel, Foley, Harcourt, Hébert, Hooper, Huot, Joly, Jones, Knight, Langevin, Loranger, Macdonald, J. S., procureur général; Mackenzie, McDougall, McGee, Morris, Morrison, Patrick, Price, Rankin, Réaume, Robitaille, Rose, Sicotte, Simard, Smith, Taschereau, Tett, Turcotte, président; Wallbridge, Walsh, White, Wilson, Wright.

Vous-les-voilà un modèle de style épistolaire ministériel? Nous le prenons dans le portefeuille du nouveau secrétaire provincial.

« SECRÉTARIAT PROVINCIAL, Québec, 29 janvier, 1863. »

Monsieur, J'ai l'honneur de vous dire, en réponse à la note mise au bas de votre rapport judiciaire pour l'année 1862, par laquelle vous demandez des Statuts Consolidés et Provinciaux, que Son Excellence le Gouverneur Général ne veut pas qu'il y ait lieu pour le moment à votre demande, d'autant plus que vous ne pouvez agir comme juge de paix pour le district de Saint-Hyacinthe où vous venez de fixer votre résidence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur, J. O. BUREAU, Secrétaire.

Nous demandons au plus intelligent de nos lecteurs de nous expliquer la phraseologie de cette admirable épître; pour nous, nous l'avouons, nous demeurons impassibles. Autrefois, du temps de M. Dorion, au secrétariat provincial, on faisait toutes choses sans même prononcer le nom du gouverneur général; aujourd'hui, on lui fait tout dire et tout vouloir; vouloir même qu'on ne demande pas.

Il est vrai que M. Bureau a fait une légère erreur et qu'il a lieu de défendre de demander, il a simplement voulu dire que Son Excellence ne voulait pas accorder. M. le grand-vicaire Cazeau explique dans une lettre qu'il vient d'adresser à l'éditeur du True Witness de Montréal, la part qu'il a prise dans l'affaire des malheureux Aylward. Voici cette lettre traduite: Archevêché de Québec, 1<sup>er</sup> février 1863.

Mon cher monsieur, Je suis très étonné qu'une personne ait essayé de faire peser sur mes épaules la responsabilité de l'exécution des infortunés Aylward. Eussé-je en mains le pouvoir que l'on désire m'attribuer, mes sentiments d'humanité, et surtout, mon caractère de prêtre, m'auraient infailliblement fait incliner vers la miséricorde. Voici les faits: Le 6 décembre dernier, c'est à dire, deux jours avant l'exécution fixée pour le 8, je reçus une lettre de mon vénérable confrère et ami, M. Brennan, curé catholique de Belleville, me priant d'intercéder pour les deux condamnés. Mgr. l'Evêque de l'Iloa et moi-même étions sur le point de nous rendre auprès de Son Excellence le gouverneur général dans ce but, mais comme la lettre ne contenait aucuns détails du procès dont nous avions entendu parler, ou des démarches qui avaient été prises pour demander miséricorde pour les condamnés, il fut décidé que j'irais d'abord prendre des renseignements auprès de l'hon. Procureur général du Haut-Canada. En conséquence, je me rendis au bureau de ce monsieur qui alors était en compagnie de l'hon. solliciteur-général Wilson, qui avait dirigé les procédés de la cour au nom de la Couronne. Les ayant informés de la nature de ma visite, ils me dirent qu'après délibération le ministère avait inexorablement refusé de ne pas commuer la sentence des prisonniers, que cette décision avait été approuvée par Son Excellence, et que l'ordre de procéder à l'exécution avait été donné. Revenu à l'Archevêché, j'informai Monseigneur l'Administrateur du Diocèse de ce que qu'on m'avait dit et Sa Grandeur comprit comme moi, qu'il était inutile de faire aucunes démarches ultérieures en faveur des malheureux condamnés à mort. Comme il était impossible de communiquer par lettre à M. Brennan le résultat de la mission qu'il m'avait confiée, je le lui fis connaître par une dépêche télégraphique.

Tels sont les faits tels qu'ils se sont passés et je les relate ici avec la plus scrupuleuse exactitude. Je me flatte que ces explications donneront complète et entière satisfaction.

Mes saluts très respectueux, C. F. CAZEAU, prêtre. G. O. CLERK, éouyer.

M. Trudon et M. Monroe, du département des Travaux Publics, ont été nommés inspecteurs de chemins de fer, en remplacement de M. Killaly et M. de Grassi, qui ont été démis. CAUSERIE POLITIQUE. Nous avons publié, mardi, la plus grande partie de la chronique québécoise qui a paru dans la Minerve du 5. Pour satisfaire au désir qui nous a été exprimé, nous donnons aujourd'hui le reste de cette chronique. Le voici: M. rédacteur, Laissons-à les discours et venons maintenant aux faits, aux faits matériels. Lorsque je vous racontais, dans ma dernière lettre, la visite de M. Sicotte et Tessier à M. Chapius, j'oubliais de vous dire qu'au moment où les deux ministres laissaient la maison hospitalière, leur voiture se brisa. — Prenez garde, dit M. Chapius, c'est un mauvais augure! Vous rappelez-vous que je vous disais dans ma première lettre que M. Tessier faisait faire une chemise au duc de Rimouski, dans la seigneurie de sa belle-mère et de ses tantes! Eh! bien, la chemise est déchirée au grand scandale de la population du lieu, et je vous dirai dans quelles circonstances. Le patron de la chemise avait été fait par M. Rubidge. Les boutons ou, si vous voulez, les chevilles de fer n'avaient que 18 pouces de longueur. M. Derome, l'entrepreneur, écrivit au commissaire des travaux publics, que ces chevilles devaient avoir 33 pouces, sans quoi la chemise ne tiendrait pas. On lui répondit que ce n'était pas son affaire et de faire l'ouvrage suivant les spécifications. Qui fut dit fait; mais la mer brutale a déchiré la chemise. Aujourd'hui M. Derome est l'objet des persécutions de M. Tessier parce qu'il est soupçonné d'appartenir à l'opposition. Un jour M. Tessier lui dit: « Si vous avez besoin de farine vous pouvez vous adresser à mon agent, M. Couillard (à Rimouski); si aussi vous avez besoin d'hommes, il y en a qui me doivent, vous pouvez encore parler à M. Couillard. » Cette anecdote est charmante; en voici une qui, suivant moi, est plus piquante encore. Au moment où M. Tessier se présentait pour la première fois au collège du Golfe, le National se prononça pour sa candidature. Il alla de suite s'abonner à cette feuille et paya les deux mois d'avance, puis envoya quelques annonces au même journal. Mais le National cessa de paraître quelque temps avant l'expiration des deux mois. M. Tessier comprit, trouva qu'il avait payé un peu de trop et le retint sur le prix des annonces. C'est probablement avec cet œil qu'il pensait devoir être appelé à payer les passages de trois cents Acadiens sur la Lady Head. M. Joseph-Guillaume Barthe est dans l'eau chaude, car il sait qu'il n'en a pas pour longtemps au Canada. Si je suis bien instruit, Sir N. F. Belleau serait le ministre après lequel il aurait fait faire des démarches avant d'accepter la rédaction du Canadien. Cet homme est la plaie du ministère. Je circule assez parmi les rouges, et je connais leurs sentiments. Il ne se cachent pas de dire qu'ils veulent éliminer du gouvernement et de la chambre tous ceux qui ont été ministres depuis dix ans ou qui les ont soutenus par leurs votes. Aussi n'oubliez pas que la commission financière et départementale a pour mission, le Mercury l'a dit en termes exprès, d'examiner tout ce qui s'est fait depuis dix ans. Cette recherche atteindra MM. J. A. McDonald, Cartier, Cauchon, Sicotte, Lennieux, Drummond, Loranger et tous les membres du parti libéral-conservateur. Ils entreprennent là une besogne d'Hercule, et je pense qu'ils succomberont à la tâche. Ce sont des insensés qui courent à leur perte. Ils ont un candidat pour chaque comté et ils n'auront nul égard même pour ceux des anciens membres qui venaient avec eux, dans la dernière session. Il ne faut donc pas être étonné si les hommes de l'ancien parti, malgré leurs différends, se réunissent pour le mettre à leur place. Je voudrais encore écrire, mais j'ai déjà été si long. Pourtant je ne puis résister au plaisir de vous entretenir encore quelques instants pour vous parler des espions du gouvernement. Le premier ministre a ses espions. Son espion en chef est un employé de la Chambre et un ancien confrère de comptoir. C'est le même qui écrivait toutes sortes d'outrages contre M. J. S. Macdonald dans le Cornwall Freeholder, et qui continue sa sale besogne dans le même journal encore aujourd'hui. Il rode constamment dans les corridors de la Chambre pour voir ceux qui entrent dans les bureaux et entendre ce qui s'y dit et ce qui s'y fait. Les membres de la Chambre elle-même sont assujettis à sa surveillance et ses confrères écrivains sont rapportés chaque fois qu'un membre ose parler à un employé. L'autre jour il insultait, sans le nommer, M. Badgley, le traducteur anglais de la Chambre, et insultait du même coup son oncle, le juge Badgley, parce qu'il a demandé d'un membre il avait traduit quelque document. BLAISE. Québec, 1<sup>er</sup> février 1863.

MEXIQUE. On lit dans le Courier des Etats-Unis du 9: L'arrivée du steamer Roanoke, parti de la Havane le 31 janvier, nous met en possession de nouvelles de Vera-Cruz, en date du 24 du dernier mois.

Il n'est nullement question des prétendus échecs des Français; il demeure donc avéré qu'ils étaient une pure invention d'esprits inspirés par la malveillance pour notre expédition. On prétend que l'artillerie de siège du général Forey est encore à Vera Cruz, ce qui indiquerait qu'on n'a pas l'intention d'attaquer Puebla prochainement. Du reste, pas d'avis importants. La petite vérole a cessé ses ravages à Vera Cruz. Les Français ont fusillé deux prisonniers, qui avaient empoisonné ou tenté d'empoisonner des officiers de l'armée expéditionnaire. On lit encore dans le Courier des Etats-Unis: On prétend que Lee n'a conservé que quinze mille soldats à Fredericksburg, pour distribuer le reste de ses forces à Vicksburg et sur la rivière Blackwater. Aussi reparlât-on de traverser le Rappahannock, d'autant mieux que la gelée a rendu les chemins à peu près passables. Mais le dégel sera bientôt venu mettre à néant cette espérance. D'autre part, une gelée

trop continue aurait rendu le Potomac impraticable aux navires qui portent des vivres à Aquia Creek, ce qui n'était certainement pas à désirer. Malgré les assertions de nos confrères, nous nous refusons à croire que Lee n'ait gardé que quinze mille hommes avec lui. On exagère à plaisir, en plus ou en moins, le nombre des soldats confédérés. Voici ce que dit le Dispatch de Richmond de l'armée de Virginie: « Nous sommes fâchés d'apprendre qu'on a réduit l'armée du général Lee, et qu'il ne lui reste plus que cinquante mille hommes pour résister à Hooker. Ce Yankee passe pour un général entreprenant, et il serait fâcheux de perdre tout le fruit de nos campagnes depuis le mois de juin, par suite de la trop grande confiance du département de la guerre. Sans doute il fallait des renforts à Pryor, à Bragg et à Gustavus Smith, mais on aurait dû les tirer des départements où ces généraux commandent, sans diminuer notre meilleure armée. Quant à l'idée d'envoyer sur le Mississippi des soldats du Rappahannock, elle n'a pu germer que dans une cervelle yankee. Les défenseurs de Vicksburg et de Port Hudson ont tous été tirés de la Louisiane, du Texas, de l'Arkansas, du Mississippi, de l'Alabama et du Missouri. Il n'y a pas un soldat de l'Est. » Hooker avance dans l'œuvre de la réorganisation de l'armée. La grande aile gauche, sous le général Smith, est complètement réorganisée.

Je me flatte que ces explications donneront complète et entière satisfaction. Mes saluts très respectueux, C. F. CAZEAU, prêtre. G. O. CLERK, éouyer.

M. Trudon et M. Monroe, du département des Travaux Publics, ont été nommés inspecteurs de chemins de fer, en remplacement de M. Killaly et M. de Grassi, qui ont été démis. CAUSERIE POLITIQUE. Nous avons publié, mardi, la plus grande partie de la chronique québécoise qui a paru dans la Minerve du 5. Pour satisfaire au désir qui nous a été exprimé, nous donnons aujourd'hui le reste de cette chronique. Le voici: M. rédacteur, Laissons-à les discours et venons maintenant aux faits, aux faits matériels. Lorsque je vous racontais, dans ma dernière lettre, la visite de M. Sicotte et Tessier à M. Chapius, j'oubliais de vous dire qu'au moment où les deux ministres laissaient la maison hospitalière, leur voiture se brisa. — Prenez garde, dit M. Chapius, c'est un mauvais augure! Vous rappelez-vous que je vous disais dans ma première lettre que M. Tessier faisait faire une chemise au duc de Rimouski, dans la seigneurie de sa belle-mère et de ses tantes! Eh! bien, la chemise est déchirée au grand scandale de la population du lieu, et je vous dirai dans quelles circonstances. Le patron de la chemise avait été fait par M. Rubidge. Les boutons ou, si vous voulez, les chevilles de fer n'avaient que 18 pouces de longueur. M. Derome, l'entrepreneur, écrivit au commissaire des travaux publics, que ces chevilles devaient avoir 33 pouces, sans quoi la chemise ne tiendrait pas. On lui répondit que ce n'était pas son affaire et de faire l'ouvrage suivant les spécifications. Qui fut dit fait; mais la mer brutale a déchiré la chemise. Aujourd'hui M. Derome est l'objet des persécutions de M. Tessier parce qu'il est soupçonné d'appartenir à l'opposition. Un jour M. Tessier lui dit: « Si vous avez besoin de farine vous pouvez vous adresser à mon agent, M. Couillard (à Rimouski); si aussi vous avez besoin d'hommes, il y en a qui me doivent, vous pouvez encore parler à M. Couillard. » Cette anecdote est charmante; en voici une qui, suivant moi, est plus piquante encore. Au moment où M. Tessier se présentait pour la première fois au collège du Golfe, le National se prononça pour sa candidature. Il alla de suite s'abonner à cette feuille et paya les deux mois d'avance, puis envoya quelques annonces au même journal. Mais le National cessa de paraître quelque temps avant l'expiration des deux mois. M. Tessier comprit, trouva qu'il avait payé un peu de trop et le retint sur le prix des annonces. C'est probablement avec cet œil qu'il pensait devoir être appelé à payer les passages de trois cents Acadiens sur la Lady Head. M. Joseph-Guillaume Barthe est dans l'eau chaude, car il sait qu'il n'en a pas pour longtemps au Canada. Si je suis bien instruit, Sir N. F. Belleau serait le ministre après lequel il aurait fait faire des démarches avant d'accepter la rédaction du Canadien. Cet homme est la plaie du ministère. Je circule assez parmi les rouges, et je connais leurs sentiments. Il ne se cachent pas de dire qu'ils veulent éliminer du gouvernement et de la chambre tous ceux qui ont été ministres depuis dix ans ou qui les ont soutenus par leurs votes. Aussi n'oubliez pas que la commission financière et départementale a pour mission, le Mercury l'a dit en termes exprès, d'examiner tout ce qui s'est fait depuis dix ans. Cette recherche atteindra MM. J. A. McDonald, Cartier, Cauchon, Sicotte, Lennieux, Drummond, Loranger et tous les membres du parti libéral-conservateur. Ils entreprennent là une besogne d'Hercule, et je pense qu'ils succomberont à la tâche. Ce sont des insensés qui courent à leur perte. Ils ont un candidat pour chaque comté et ils n'auront nul égard même pour ceux des anciens membres qui venaient avec eux, dans la dernière session. Il ne faut donc pas être étonné si les hommes de l'ancien parti, malgré leurs différends, se réunissent pour le mettre à leur place. Je voudrais encore écrire, mais j'ai déjà été si long. Pourtant je ne puis résister au plaisir de vous entretenir encore quelques instants pour vous parler des espions du gouvernement. Le premier ministre a ses espions. Son espion en chef est un employé de la Chambre et un ancien confrère de comptoir. C'est le même qui écrivait toutes sortes d'outrages contre M. J. S. Macdonald dans le Cornwall Freeholder, et qui continue sa sale besogne dans le même journal encore aujourd'hui. Il rode constamment dans les corridors de la Chambre pour voir ceux qui entrent dans les bureaux et entendre ce qui s'y dit et ce qui s'y fait. Les membres de la Chambre elle-même sont assujettis à sa surveillance et ses confrères écrivains sont rapportés chaque fois qu'un membre ose parler à un employé. L'autre jour il insultait, sans le nommer, M. Badgley, le traducteur anglais de la Chambre, et insultait du même coup son oncle, le juge Badgley, parce qu'il a demandé d'un membre il avait traduit quelque document. BLAISE. Québec, 1<sup>er</sup> février 1863.

Je me flatte que ces explications donneront complète et entière satisfaction. Mes saluts très respectueux, C. F. CAZEAU, prêtre. G. O. CLERK, éouyer.

M. Trudon et M. Monroe, du département des Travaux Publics, ont été nommés inspecteurs de chemins de fer, en remplacement de M. Killaly et M. de Grassi, qui ont été démis. CAUSERIE POLITIQUE. Nous avons publié, mardi, la plus grande partie de la chronique québécoise qui a paru dans la Minerve du 5. Pour satisfaire au désir qui nous a été exprimé, nous donnons aujourd'hui le reste de cette chronique. Le voici: M. rédacteur, Laissons-à les discours et venons maintenant aux faits, aux faits matériels. Lorsque je vous racontais, dans ma dernière lettre, la visite de M. Sicotte et Tessier à M. Chapius, j'oubliais de vous dire qu'au moment où les deux ministres laissaient la maison hospitalière, leur voiture se brisa. — Prenez garde, dit M. Chapius, c'est un mauvais augure! Vous rappelez-vous que je vous disais dans ma première lettre que M. Tessier faisait faire une chemise au duc de Rimouski, dans la seigneurie de sa belle-mère et de ses tantes! Eh! bien, la chemise est déchirée au grand scandale de la population du lieu, et je vous dirai dans quelles circonstances. Le patron de la chemise avait été fait par M. Rubidge. Les boutons ou, si vous voulez, les chevilles de fer n'avaient que 18 pouces de longueur. M. Derome, l'entrepreneur, écrivit au commissaire des travaux publics, que ces chevilles devaient avoir 33 pouces, sans quoi la chemise ne tiendrait pas. On lui répondit que ce n'était pas son affaire et de faire l'ouvrage suivant les spécifications. Qui fut dit fait; mais la mer brutale a déchiré la chemise. Aujourd'hui M. Derome est l'objet des persécutions de M. Tessier parce qu'il est soupçonné d'appartenir à l'opposition. Un jour M. Tessier lui dit: « Si vous avez besoin de farine vous pouvez vous adresser à mon agent, M. Couillard (à Rimouski); si aussi vous avez besoin d'hommes, il y en a qui me doivent, vous pouvez encore parler à M. Couillard. » Cette anecdote est charmante; en voici une qui, suivant moi, est plus piquante encore. Au moment où M. Tessier se présentait pour la première fois au collège du Golfe, le National se prononça pour sa candidature. Il alla de suite s'abonner à cette feuille et paya les deux mois d'avance, puis envoya quelques annonces au même journal. Mais le National cessa de paraître quelque temps avant l'expiration des deux mois. M. Tessier comprit, trouva qu'il avait payé un peu de trop et le retint sur le prix des annonces. C'est probablement avec cet œil qu'il pensait devoir être appelé à payer les passages de trois cents Acadiens sur la Lady Head. M. Joseph-Guillaume Barthe est dans l'eau chaude, car il sait qu'il n'en a pas pour longtemps au Canada. Si je suis bien instruit, Sir N. F. Belleau serait le ministre après lequel il aurait fait faire des démarches avant d'accepter la rédaction du Canadien. Cet homme est la plaie du ministère. Je circule assez parmi les rouges, et je connais leurs sentiments. Il ne se cachent pas de dire qu'ils veulent éliminer du gouvernement et de la chambre tous ceux qui ont été ministres depuis dix ans ou qui les ont soutenus par leurs votes. Aussi n'oubliez pas que la commission financière et départementale a pour mission, le Mercury l'a dit en termes exprès, d'examiner tout ce qui s'est fait depuis dix ans. Cette recherche atteindra MM. J. A. McDonald, Cartier, Cauchon, Sicotte, Lennieux, Drummond, Loranger et tous les membres du parti libéral-conservateur. Ils entreprennent là une besogne d'Hercule, et je pense qu'ils succomberont à la tâche. Ce sont des insensés qui courent à leur perte. Ils ont un candidat pour chaque comté et ils n'auront nul égard même pour ceux des anciens membres qui venaient avec eux, dans la dernière session. Il ne faut donc pas être étonné si les hommes de l'ancien parti, malgré leurs différends, se réunissent pour le mettre à leur place. Je voudrais encore écrire, mais j'ai déjà été si long. Pourtant je ne puis résister au plaisir de vous entretenir encore quelques instants pour vous parler des espions du gouvernement. Le premier ministre a ses espions. Son espion en chef est un employé de la Chambre et un ancien confrère de comptoir. C'est le même qui écrivait toutes sortes d'outrages contre M. J. S. Macdonald dans le Cornwall Freeholder, et qui continue sa sale besogne dans le même journal encore aujourd'hui. Il rode constamment dans les corridors de la Chambre pour voir ceux qui entrent dans les bureaux et entendre ce qui s'y dit et ce qui s'y fait. Les membres de la Chambre elle-même sont assujettis à sa surveillance et ses confrères écrivains sont rapportés chaque fois qu'un membre ose parler à un employé. L'autre jour il insultait, sans le nommer, M. Badgley, le traducteur anglais de la Chambre, et insultait du même coup son oncle, le juge Badgley, parce qu'il a demandé d'un membre il avait traduit quelque document. BLAISE. Québec, 1<sup>er</sup> février 1863.

Je me flatte que ces explications donneront complète et entière satisfaction. Mes saluts très respectueux, C. F. CAZEAU, prêtre. G. O. CLERK, éouyer.

M. Trudon et M. Monroe, du département des Travaux Publics, ont été nommés inspecteurs de chemins de fer, en remplacement de M. Killaly et M. de Grassi, qui ont été démis. CAUSERIE POLITIQUE. Nous avons publié, mardi, la plus grande partie de la chronique québécoise qui a paru dans la Minerve du 5. Pour satisfaire au désir qui nous a été exprimé, nous donnons aujourd'hui le reste de cette chronique. Le voici: M. rédacteur, Laissons-à les discours et venons maintenant aux faits, aux faits matériels. Lorsque je vous racontais, dans ma dernière lettre, la visite de M. Sicotte et Tessier à M. Chapius, j'oubliais de vous dire qu'au moment où les deux ministres laissaient la maison hospitalière, leur voiture se brisa. — Prenez garde, dit M. Chapius, c'est un mauvais augure! Vous rappelez-vous que je vous disais dans ma première lettre que M. Tessier faisait faire une chemise au duc de Rimouski, dans la seigneurie de sa belle-mère et de ses tantes! Eh! bien, la chemise est déchirée au grand scandale de la population du lieu, et je vous dirai dans quelles circonstances. Le patron de la chemise avait été fait par M. Rubidge. Les boutons ou, si vous voulez, les chevilles de fer n'avaient que 18 pouces de longueur. M. Derome, l'entrepreneur, écrivit au commissaire des travaux publics, que ces chevilles devaient avoir 33 pouces, sans quoi la chemise ne tiendrait pas. On lui répondit que ce n'était pas son affaire et de faire l'ouvrage suivant les spécifications. Qui fut dit fait; mais la mer brutale a déchiré la chemise. Aujourd'hui M. Derome est l'objet des persécutions de M. Tessier parce qu'il est soupçonné d'appartenir à l'opposition. Un jour M. Tessier lui dit: « Si vous avez besoin de farine vous pouvez vous adresser à mon agent, M. Couillard (à Rimouski); si aussi vous avez besoin d'hommes, il y en a qui me doivent, vous pouvez encore parler à M. Couillard. » Cette anecdote est charmante; en voici une qui, suivant moi, est plus piquante encore. Au moment où M. Tessier se présentait pour la première fois au collège du Golfe, le National se prononça pour sa candidature. Il alla de suite s'abonner à cette feuille et paya les deux mois d'avance, puis envoya quelques annonces au même journal. Mais le National cessa de paraître quelque temps avant l'expiration des deux mois. M. Tessier comprit, trouva qu'il avait payé un peu de trop et le retint sur le prix des annonces. C'est probablement avec cet œil qu'il pensait devoir être appelé à payer les passages de trois cents Acadiens sur la Lady Head. M. Joseph-Guillaume Barthe est dans l'eau chaude, car il sait qu'il n'en a pas pour longtemps au Canada. Si je suis bien instruit, Sir N. F. Belleau serait le ministre après lequel il aurait fait faire des démarches avant d'accepter la rédaction du Canadien. Cet homme est la plaie du ministère. Je circule assez parmi les rouges, et je connais leurs sentiments. Il ne se cachent pas de dire qu'ils veulent éliminer du gouvernement et de la chambre tous ceux qui ont été ministres depuis dix ans ou qui les ont soutenus par leurs votes. Aussi n'oubliez pas que la commission financière et départementale a pour mission, le Mercury l'a dit en termes exprès, d'examiner tout ce qui s'est fait depuis dix ans. Cette recherche atteindra MM. J. A. McDonald, Cartier, Cauchon, Sicotte, Lennieux, Drummond, Loranger et tous les membres du parti libéral-conservateur. Ils entreprennent là une besogne d'Hercule, et je pense qu'ils succomberont à la tâche. Ce sont des insensés qui courent à leur perte. Ils ont un candidat pour chaque comté et ils n'auront nul égard même pour ceux des anciens membres qui venaient avec eux, dans la dernière session. Il ne faut donc pas être étonné si les hommes de l'ancien parti, malgré leurs différends, se réunissent pour le mettre à leur place. Je voudrais encore écrire, mais j'ai déjà été si long. Pourtant je ne puis résister au plaisir de vous entretenir encore quelques instants pour vous parler des espions du gouvernement. Le premier ministre a ses espions. Son espion en chef est un employé de la Chambre et un ancien confrère



